



# Wednesday Kids Club

## 2017-2018

### DEUXIEME ENFANT

Nom :  
Prénom :  
Né(e) le :  
Classe :  
Ecole :

### MERE

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone Fixe :  
Téléphone Portable :  
Mail :

### PERE

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone Fixe :  
Téléphone Portable :  
Mail :

### PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :  
Prénom :  
Lien de parenté :  
Téléphone Fixe :  
Téléphone Portable :  
Mail :

### SANTE

Si votre enfant à des allergies, notamment, contre-indication(s), régime alimentaire, situation de handicap, merci de nous le signaler.

### RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, prothèses auditives, prothèses dentaire, etc. merci de nous le signaler.

## DROIT A L'IMAGE

La loi nous fait obligation, y compris à des fins pédagogiques, d'avoir votre autorisation écrite pour utiliser des photos de vos enfants. En inscrivant votre (vos) enfant(s) aux Ateliers d'Alice (dossier dûment complété et signé), nous considérons que vous acceptez le principe et vous nous en donnez l'autorisation. Les photos prises au cours des activités des Ateliers d'Alice pourront ultérieurement illustrer le local, les cahiers, les lettres de correspondance, le blog et le site internet des Ateliers d'Alice ainsi que la presse locale, plaquette, etc.

## ASSURANCE

Joindre une copie d'attestation d'assurance pour votre enfant.

## COCHER L'ATELIER CHOISI

| CM2-6eme                 | GS-CE1                   | CE2-CM2                  | GS-CP                    | PS-GS                    |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15h à 16h                | 15h à 16h                | 16h à 17h                | 16h à 17h                | 17h à 18h                |

## REGLEMENT

Je m'engage pour un atelier à l'année. Ainsi je règle l'intégralité des frais d'inscription, même en cas d'absence. Le paiement en plusieurs versements ne constitue pas une dérogation à ce principe.

Je règle en seule fois ce jour soit la somme de 456€ encaissable en septembre 2017.

Je règle en 3 fois sans frais, par 3 chèques bancaires de 152€ chacun remis ce jour et ce jour encaissable en septembre 2017, janvier 2018 et avril 2018.

Je règle en 10 fois sans frais, par 10 chèques bancaires de 46€ chacun remis ce jour et ce jour encaissable en septembre 2017, octobre 2017, novembre 2017, décembre 2017, janvier 2018, février 2018, mars 2018, avril 2018, mai 2018 et juin 2018.

**Cheque à l'ordre de « LES ATELIERS D'ALICE SARL »**

## CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

Vous avez pris connaissance sur le site des conditions générales de fonctionnement que vous avez acceptez.

Fait à ..... Le .....

Signature :